

Intervention d'ouverture de la « belle journée »

Mardi 24 mars 2009

intervention de

Pascal Popelin

Vice-président du Conseil général
Premier adjoint au maire de Livry-Gargan

23 III 09

Mesdames, Messieurs,

Permettez moi de vous dire tout le plaisir qui est le mien d'ouvrir cette journée d'échange et de rencontre tout à fait originale, qui constitue -pour la deuxième année consécutive- un moment fort de la mobilisation des professionnels de la petite enfance en faveur du renforcement de la qualité de l'accueil de nos tout-petits.

Je souhaiterais, pour commencer, insister sur les ambitions portées par le Conseil général de la Seine-Saint-Denis dans le secteur de la petite enfance. L'exécutif départemental, sous l'impulsion de Claude Bartolone, a en effet décidé d'en faire la grande priorité du mandat en cours, en proposant d'agir concrètement et rapidement pour contribuer à combler une part des retards de notre territoire en matière d'accès des familles à un mode d'accueil pour leurs enfants de moins de trois ans.

Cette responsabilité ne relève pourtant pas -à proprement parler- des prérogatives directes et obligatoires du Département. Nous avons toutefois considéré que contribuer à l'amélioration du taux de couverture des besoins de garde, constituait un enjeu éducatif pour les enfants et un enjeu économique et social pour les parents exerçant une activité professionnelle ou en recherche d'emplois. Notre ambition est de préparer au mieux l'avenir de la Seine-Saint-Denis, qui enregistre aujourd'hui le taux de natalité le plus élevé de France. Si cet élément constitue un atout de taille, il tend également à accroître encore davantage les besoins des familles.

Le plan de relance des modes d'accueil à destination de la petite enfance, que j'ai présenté à l'Assemblée départementale le 5 juin dernier, s'attache à répondre à ces défis, avec un objectif clair : celui de contribuer à la création de 3 500 places supplémentaires d'ici à 2011. Je ne reviendrai pas sur le détail des mesures innovantes adoptées dans ce cadre, que vous connaissez bien, pour en être les principaux opérateurs. Je voudrais toutefois rappeler les nombreux efforts qui furent nécessaires pour permettre la traduction en actes de cet engagement fort du Conseil général.

Cela a exigé en premier lieu un effort financier conséquent de la part de la collectivité départementale, qui -en dépit d'un contexte budgétaire particulièrement tendu- a fait le choix de consacrer près de 10 millions d'euros supplémentaires par an à la mise en œuvre de ces nouveaux dispositifs. Cette contribution importante tranche aujourd'hui avec l'inaction du gouvernement dans ce secteur. Pour l'heure, je constate, pour le déplorer, qu'il a été incapable de tenir les engagements pris par le président de la République durant sa campagne électorale, en faveur du développement de l'offre d'accueil de la petite enfance, dont on attend toujours les premières concrétisations.

Je veux ensuite saluer l'effort remarquable effectué par les agents départementaux -les cadres bien sûr, mais ainsi l'ensemble des agents de la direction de l'enfance et de la famille- qui ont vu leur activité largement impactée par les nouvelles orientations de l'exécutif. Soyez à ce titre assurés, que j'ai pleinement conscience de l'ampleur du travail

que vous vous êtes attachés à conduire au cours de ces derniers mois pour que les dispositifs constitutifs de notre plan de relance soient mis en place dans les délais, parfois très brefs, souhaités par les élus. L'investissement dont vous avez fait preuve a constitué -et constitue encore- un appui très précieux, sans lequel il nous serait aujourd'hui impossible de prétendre mener une politique à la hauteur de nos ambitions, dans le contexte extrêmement difficile que vous connaissez tous.

Je tiens à remercier plus particulièrement ici les agents de nos crèches départementales qui ont mobilisé toute leur énergie et tout leur talent pour que le développement du multi-accueil au sein des établissements relevant directement de la responsabilité du Conseil général intervienne dans les meilleures conditions possibles. Je sais que ce passage à un nouveau mode d'organisation n'est pas chose simple. Mais grâce à votre engagement, nous avons été en capacité de répondre, dès la rentrée de septembre 2008 aux besoins de près de 120 familles supplémentaires, soit l'équivalent de deux établissements supplémentaires. La généralisation du multi-accueil se poursuivra, à son rythme, conformément aux recommandations de la Caisse d'allocations familiales et avec le souci de la qualité de l'accueil proposé. Je forme le vœu que les 20 établissements supplémentaires qui s'y préparent pour la rentrée de septembre 2009, relèvent ce défi.

J'en viens à présent à l'initiative pour laquelle nous sommes réunis aujourd'hui, qui atteste de la volonté du Conseil général de ne pas s'en tenir au seul renforcement quantitatif de l'offre d'accueil sur notre territoire. Nous avons en effet à cœur, en complément des nombreuses actions conduites en faveur du développement du nombre de places, de promouvoir de meilleures conditions d'éveil et d'épanouissement pour nos tout-petits.

Cela passe d'abord au quotidien, par la mise en œuvre des orientations inscrites dans le projet éducatif départemental « vivre ensemble », au sein de nos 56 établissements d'accueil collectif. Ce document constitue un cadre de référence de qualité pour l'ensemble des professionnels de la petite enfance, qui s'efforcent de suivre au mieux ses recommandations et d'être ainsi les garants d'un haut niveau d'exigence en matière de bien-être de l'enfant.

Il sera prochainement amené à évoluer, afin de répondre de manière toujours plus adaptée aux défis posés par les évolutions d'ordre sociétal, qui ont contribué ces dernières années à modifier les attentes et les besoins des familles.

Dans le cadre des dispositifs visant à l'amélioration de l'accompagnement des tout-petits, nous nous sommes aussi appliqués à créer les conditions d'un égal accès à la culture pour tous. Il s'agit là d'une volonté politique, afin que les enfants de notre département évoluent dès leur plus jeune âge dans un environnement de nature à favoriser leur équilibre et leur ouverture sur le monde.

Un travail remarquable et d'une grande qualité a été conduit conjointement par le service des crèches et par la direction de la culture. Cette démarche a naturellement privilégié l'élaboration de supports destinés directement aux petits. Elle s'est également attachée à développer des actions de formation et de sensibilisation à l'attention des professionnels, afin de leur permettre d'adapter et de faire évoluer leur pratique.

Cette journée poursuit cet objectif de sensibilisation et j'ai la conviction qu'elle constituera pour sa deuxième édition, un moment d'échange utile et riche.

Je vous souhaite donc de bons travaux.